

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XVII

LEVIS—JUILLET 1911

No. 7

OFFICIERS DE CARIGNAN

Après des recherches qui ont duré cinquante ans et plus, nos érudits s'accordent à dire que les papiers du régiment de Carignan sont introuvables et que, par conséquent, nous n'avons pas de liste des officiers de cette troupe. En attendant une découverte qui n'arrive pas, j'ai relevé tout ce que le hasard me présentait au cours de mes lectures de vieux manuscrits. Qu'on me permette de publier mes résultats en cette matière, à défaut de documents authentiques.

Les calculs les plus élevés donnent 1,400 hommes ou 28 compagnies. En mettant trois officiers par compagnie, il faudrait 84 pour être au complet. J'en ai trouvé 69 sans compter un état-major de 4 et trois aumôniers, savoir :

Capitaines.....	20
Lieutenants.....	14
Enseignes.....	15
Cadets.....	2
Grades inconnus.....	18
	—
	69

Il est probable que le grand total, comprenant état-major, aumôniers, capitaines, etc., atteignait le chiffre

100, parceque, sur le pied de guerre, on compte plus d'officiers dans un corps qu'en temps de paix.

De ceux que je connais, cinq seulement ont des descendants qui portent encore leurs noms parmi nous : Baby, Gautier de Varennes, La Durantaye, La Nau-dière et Mouët de Moras. (1)

M. de Salières, colonel commandant.

Jean-Baptiste Dubois, sieur de Cocreaumont et de Saint-Maurice, commandant de l'artillerie, et délégué de l'intendant.

Le chevalier Alexandre de Chaumont, aide-de-camp, maréchal de camp.

Jean Dugal, sieur Dufresne, major des troupes en Canada.

Capitaines :—

Alexandre Berthier, régiment de Linière.

Isaac Berthier, régiment de l'Allier.

Jacques de Chambly.

Antoine Pécaudy de Contreœur.

Michel-Sidrac Dugué de Boisbriant.

Olivier Morel de la Durantaye.

Hector ou Hubert d'Aubigny ou d'Andigny, seigneur de Grandfontaine, régiment d'infanterie de François Massé, écuyer, sieur de Wally, et régiment du Poitou.

Pierre de Saint-Paul, sieur de Lamothe-Lucière.

Arnoul de Laubia, régiment de Broglie.

François Montail, sieur de Clérac, régiment du Poi-tou.

François Pollet de la Combe Pocatière, maréchal des logis.

La Frédière, neveu du colonel de Salières.

Pierre de Sorel.

Pierre de Saint-Ours.

(1) Voir *Société Royale*, 1902, p. 25-95. Le *Bulletin des Recherches*, 1899, p. 116 ; 1907, p. 350.

Louis Petit.

Les capitaines Fromont, La Fouille, Latour, Maximin, Rougemont.

Lieutenants :—

Feraud, 1^{er} aide-de-camp.

Mignardet, compagnie colonelle.

François Sainte-Croix, compagnie Dugué.

Pierre de Marson de Joybert, compagnie Grandfontaine.

Séraphin Margane de la Valtrie, régiment de Linières.

Antoine Lafrenaye, sieur de Brucy, régiment d'Auvergne.

Philippe Carrion, sieur de Fresnoy, compagnie Lamotte, était du régiment de l'Estrade.

Le chevalier Jean-Louis Douglas.

Valentin Frapier, sieur de Beauregard.

René Gautier de Varennes.

André Jarret de Beauregard.

Jean de L'Épinay.

Edme Le Sueur.

Du Luques, qui périt en 1666.

Enseignes :—

François-Xavier Tarieu de la Naudière, compagnie Saint-Ours.

Prudent-Alexandre Tabouret de Véronne, compagnie Berthier.

Pierre Mouët de Moras, compagnie Laubia.

Paul Morel, compagnie Lamotte ; était du régiment de l'Estrade.

François Jarret de Verchères, compagnie Contrecœur.

Jean Laumonier, sieur de Traversy, régiment d'Orléans. On le cite comme capitaine. Tué en 1666.

Roch Thery, sieur de l'Ormeau, compagnie Dugué ; était lieutenant au régiment de la Reine.

Pierre Bécard de Granville.
Dominique Lefevre, écuyer, sieur de Guesquelin.
Jean Nicolas, sieur de Brandis.
Sébastien Villieu, sieur de Daudeville.
Paul Dupuis.
Vincent Saint-Castin.
Darienne.
Randin.

Cadets :—

Gabriel Berthé, sieur de Chailly.
Nicolas de Choisy, compagnie Maximin.

Grade inconnu :—

Louis de Cauchy, sieur de Noirolle, parent de Tracy.
Enlevé par les Iroquois, puis libéré.
Le chevalier Roch de Saint-Ours, compagnie Cham-
bly.
Jacques Labadie, compagnie Laubia.
Philippe Gautier de Comporté, compagnie de son
oncle La Fouille.
Jacques Baby, compagnie Saint-Ours.
Laurent Borry, sieur de Grandmaison.
Flottant, chevalier de Lescure.
Pierre Dupas.
Saint-Nicolas.
Sauvole.
Salsampar, gentilhomme volontaire.
Beaubel, officier volontaire.
Chasy, tué. Parent du maréchal d'Estrades.
Ont été tués : Aiguesmorte, Chamat, De Chaulnes,
Marin, Montagni.

Aumôniers :—

Flavien de Saint-Pons, prêtre séculier, appelé l'abb
de Carignan.

L'abbé Jean-Baptiste Dubois d'Egriseilles.
Le père Thierry Beschefer, jésuite.

Commandants Canadiens :—

Pierre Le Gardeur de Repentigny, volontaire de Québec.

René-Louis Chartier de Lotbinière, lieutenant, volontaires de Québec.

Charles Lemoine, volontaires de Montréal.

Jean-Vincent de Hautmesnil, volontaires de Montréal.

Picoté de Belestre, volontaires de Montréal.

Louis Godefroy de Normanville, des Trois-Rivières, conduisait les Algonquins.

Je n'ai pas, non plus, tous les officiers canadiens.
" Quand on n'a pas tout ce qu'on aime, il faut chérir ce que l'on a ".

BENJAMIN SULTE.

SOUVENIRS DUN VOYAGE EN BRETAGNE

LA FAMILLE TÊTU AU CANADA ET EN FRANCE.—VISITE
A MES COUSINS D'YVIGNAC.—LA PAROISSE, LE CURÉ,
LE MAIRE.—*Yvignac autrefois* PAR L'ABBÉ AUGUSTE
LEMASSON.

(*Suite et fin*)

Après avoir fait un pèlerinage à Plérin, lieu de naissance de Mgr Briand, je me suis fait un devoir d'en faire un second à Yvignac, patrie des Letestu, Letêtu ou Têtu, différents noms pour désigner la même famille.

Le 1er Têtu (1) qui vint en Canada, Félix, fils d

(1) Il y eut auparavant au Canada d'autres familles du même nom, comme les Têtu de la Rivière, du Tilly, l'abbé Têtu, curé de Saint-Augustin, etc, mais ils son tétrangers aux Têtu d'Yvignac.

Grégoire Têtu et de Jeanne Lebranchu (1) était né à Yvignac, évêché de Saint-Malo, et il arriva au printemps de 1754, avec Jean Beaulier, (2) son cousin, François Piquet âgé de 16 ans et neveu de Beaulier, Thomas Briand et Jean Leroux. Têtu qui n'avait que 19 ans, s'établit à la Pointe-à-la-Caille, aujourd'hui Montmagny ; mais tous les étés et pendant 14 ans, il allait à Gaspé faire la pêche de la morue. En 1759, cependant, " commandé pour le service du Roi ", il renonça momentanément à la pêche pour aller faire la guerre " dans les pays d'en haut ", comme on le voit par son testament reçu devant Lamorille et Barolet. Revenu sain et sauf, le jeune Têtu continua de faire d'excellentes affaires, devint " navigateur, bourgeois, maître de chaloupe ", puis enfin agriculteur. Marié, en 1768, à Marie-Madeleine Vallée, il fut le père de 7 enfants, dont trois : Jean-Baptiste, François (mon grand père) et Joseph eurent respectivement 17, 18 et 13 enfants.

Comme cette tradition s'est toujours conservée, la famille a aujourd'hui des centaines de représentants, au Canada, aux Etats-Unis et jusqu'en Australie. Leurs noms—presque au complet—se trouvent dans l'*Histoire des Familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*. On comprend qu'après avoir écrit ce livre, j'avais hâte d'aller rendre visite à mes cousins de France, plaisir que j'ai goûté dans le courant de septembre 1910.

C'est à Dinan, ville extrêmement intéressante, que je fis connaissance avec le premier de mes parents de là-bas, Adolphe Letestu, employé aux Postes et Télé-

(1) Je vois dans *Yvignac autrefois* dont je parlerai plus loin, les noms des abbés Yves, Lebranchu et Jean Lebranchu nés à Yvignac, et successivement recteurs de Languédais en 1745 et 1754.

(2) M. l'abbé Lemasson, auteur de l'ouvrage mentionné plus haut, écrit en note, page 24, Jean *Beaulieu*, mais c'est *Beaulier* qu'il faut lire.

graphes. Il vint causer deux soirs avec moi, à l'Hôtel de Bretagne (1), et me fournit de précieux renseignements. Mais Yvignac surtout m'attirait, puisque c'est le lieu d'origine de ma famille et que c'est de là que partit, en 1754, le père de tous les Têtu de la Nouvelle-France. Trois à quatre lieues de trajet de Dinan à Yvignac, en voiture, par une route magnifique, bordée d'arbres, et traversant des champs immenses couverts de blé noir à fleurs rouges, ou sarrazin. J'arrête au *Bouillon*, l'un des nombreux villages d'Yvignac, où demeure François Têtu, fils de Julien Têtu et de Jeanne Delourne, ce dernier Julien ayant pour père et mère Julien Têtu et Julienne Raboinel. François Têtu, mon cousin—autant que j'ai pu le constater sans en être absolument sûr—du 5e au 5e degré, est aveugle depuis 12 ans, ce qui ne l'empêche pas de travailler aux champs comme s'il y voyait parfaitement. Son fils Pierre, marié à Victorine Ménard, me reçoit avec grande politesse ; quelques autres parents sont là pour me souhaiter la bienvenue et pour causer de l'histoire de la famille. Je regrette de n'avoir pas eu le temps d'aller jusqu'au hameau voisin, de Lanouée, pour voir un autre Têtu, fils de Pierre et neveu de François ; mais il faut se hâter, car il y a encore une demi-lieue à parcourir pour me rendre au bourg d'Yvignac, où j'arrive vers les 10 heures du matin. Ma première visite est pour le curé, M. l'abbé Amice, qui, il y a quelques années, avait eu la bonté de m'écrire et de me donner de précieux renseignements. Malheureusement il partait pour Trébédan, paroisse voisine de la sienne, et je ne pus le revoir que dans l'après-midi. Mais il donna des instructions à sa ménagère, et, quoique ce fût un vendredi, je pris chez lui à midi un excellent déjeuner arrosé

(1) J'eus la chance d'y rencontrer aussi, M. Kletskoski, ancien consul à Québec, et de causer longuement avec lui des hommes et des choses du Canada.

de cidre, et agrémenté de poires exquis. (1) Le presbytère est une assez bonne maison, humblement meublée, mais le jardin est superbe. L'inconvénient, c'est que le curé a bien 6 à 7 arpents pour se rendre à l'église. Celle-ci " qui est sans contredit l'une des plus intéressantes du département, au point de vue archéologique, remonte au XII^{ème} siècle. La tradition l'attribue aux templiers qui furent autrefois très puissants dans ce pays. Depuis longtemps classée comme monument historique, elle a subi récemment, sous la direction de M. Cournoyer, une intelligente restauration ". (2) Quoiqu'il en soit, cette vieille église romane, à trois nefs, avec piliers, voûte en bois, est pauvre et triste. La haute et robuste tour a certainement du caractère, mais la galerie qui la couronne en manque absolument.

Le cimetière à l'entrée duquel on remarque une belle croix est mal entretenu ; quand je l'ai visité, il n'était pas seulement le séjour des morts, mais aussi des vivants représentés par une chèvre et par les membres de tout un poulailler. La paroisse est très étendue composée de plusieurs villages ou hameaux, parmi les-

(1) C'est le meilleur fruit que j'aie mangé en France. Quant aux pommes, il est certain que celles de Montréal— les fameuses surtout— sont bien supérieures à celles de France et des autres pays de l'Europe. A ce sujet, j'ai omis, dans mes articles publiés précédemment, d'attirer l'attention sur une lettre du chanoine de la Ville-Angevin, adressée à son cousin, M. de Kerbaoult Allenou, habitant de Plérin, 1^{er} novembre 1742, lettre reproduite dans *Mgr Briand* par M. de la Villerabel... " Je vous demande en grâce que vous me procuriez encore des graines de toutes espèces et le plus que vous pourrez, de toutes sortes de légumes ; tout manque icy, et on ne conserve qu'avec une peine extrême et rarement les graines. Il n'y a ni pommes, ni poires, ni cerises, ni prunes, ni pesches, ni abricots, ni figues, ni raisin. On n'a point encore pu trouver le secret d'en transporter parce qu'on s'y est pris trop tard....." Alors je demande à quelle date les pommes, les cerises et les prunes ont-elles commencé à mûrir au Canada ?

(2) *Yvignac autrefois.*

quels, outre le Bouillon et Lanouée, on remarque la ferme de l'Abbaye, et celle de la Ville-Jamet. A voir aussi le château d'Yvignac assez bien conservé, où se sont succédés les d'Yvignac, les de Guitté, les d'Espinay, les du Breil de Pontbriand, les de Bruc, et les de Boishue. N'empêche que le village d'Yvignac paraît bien pauvre, avec ses maisons sans élégance et sans confort, ses cafés insignifiants. Je ne pouvais m'empêcher de le comparer au village de Saint-Thomas de Montmagny où mon ancêtre avait eu l'excellente idée de planter sa tente, sur les bords du majestueux Saint-Laurent, en face de la chaîne gracieuse des Laurentides. La maison qu'il y a habitée existe encore, solide, grande et confortable, entourée de vergers, propriété de l'un de ses descendants, Joseph Têtu, mon cousin germain. Quelle différence entre les maisons d'Yvignac et celles de Montmagny et entre les habitants des deux communes ! Et quel contraste au point de vue religieux ! Là-bas pas une école catholique depuis 25 ans ; ici deux collèges pour les garçons, un couvent pour les filles, un hospice pour les infirmes, des écoles dans tous les centres de la paroisse. Hâtons-nous de dire que la population d'Yvignac—1960 âmes—est meilleure qu'on pourrait le croire : 50 seulement ne font pas leurs pâques, les autres s'approchent des sacrements trois fois par année. Ce serait très mal au Canada, mais en France, c'est très passable, très bien peut-être.

Le maire, M. J. B. Deschamps, socialiste de la plus belle eau, paraît-il, me reçut chez lui, avec une politesse exquise, alla lui-même chercher les registres à la mairie pour m'épargner la fatigue du chemin, et voulut bien travailler avec moi, sans rémunération aucune ; ce qui fit grand plaisir à son aimable et estimable curé. Que de Têtu et de Letestu nous avons trouvés de 1750 à 1770 ! Mais depuis, comme il est arrivé dans bien d'autres familles, les enfants sont moins nombreux, et il serait facile de compter ceux qui habitent actuelle-

ment Yvignac. Parmi les alliés aux Têtu, je remarque les Pinsard, Méal, Bonfils, Gaillard et Legault. J'ai eu le grand plaisir d'en rencontrer quelques-uns, lesquels parurent eux-mêmes enchantés de connaître un de leurs parents canadiens.

Dans son intéressante plaquette—*Yvignac autrefois* (1)—, M. l'abbé Lemasson se demande si Félix Têtu n'appartenait pas à la noble race des Têtu, dont la généalogie et les titres incontestables sont inscrits dans les registres de Caulnes (2). “ La différence entre les noms, dit-il, n'est pas si grande, que leur similitude ne permette de le penser ”. Pour moi, je suis convaincu que cette noble famille est étrangère à la nôtre ; c'est aussi l'opinion de mes cousins d'Yvignac qui, comme moi, ne prétendent en aucune façon descendre des croisés.

(Fin)

M^{sr} HENRI TÊTU

(1) *Yvignac autrefois, la paroisse, ses prêtres.....* par Auguste Lemasson, prêtre..... Saint-Brieuc 1911. L'auteur m'a fait l'honneur de me dédier sa brochure, honorée elle-même par une préface de M. le Chanoine A. de la Villerabel.

(2) Cette famille possédait au XVII^e siècle, à Yvignac, la maison noble de la Gripponnière.

ETUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR

Les actes du Frère Didace Pelletier

RÉCOLLET

(Suite)

IV. Personnages laïques

Nous avons fait le relevé des noms qui suivent selon l'ordre où ils se présentent dans les *Actes*. Les détails que nous donnons sur chacun d'eux sont tirés des *Actes*, des registres paroissiaux des Trois-Rivières et du *Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes*. Dans les autres cas, nous signalons les sources chaque fois.

1. Marie-Anne-Geneviève-Angélique Robineau de Bécancour, pensionnaire chez les Ursulines de Québec, et guérie en 1699 par le Frère Didace. Elle avait alors 14 ans ; cela nous porte à croire que c'est elle qui est mentionnée comme suit dans le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. VII, p. 9 : " Maria-Anne, baptisée en 1687, mariée en 1708 à Charles Legardeur de Croizille, inhumée le 13 décembre 1760 aux Trois-Rivières. "

2. Sarrazin Michel, médecin, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 8 septembre 1734, âgé de 73 ans, ayant exercé sa profession en Canada pendant 45 ans. Originaire de Nuits en Bourgogne. (*Reg. mortuaire de l'Hôtel-Dieu.*)

Il est mentionné dans le premier procès-verbal des *Actes*. Appelé auprès de la Sœur Rose de Lanaudière, Ursuline, malade et guérie ensuite par le Frère Didace, ce docteur « jugea qu'il était fort difficile, ordinairement parlant qu'un mal si envieux guérit naturellement ». (*Actes du Frère Didace*).

3. Godefroy Michel, Sieur de Linctôt, major et commandant des Trois-Rivières, décédé dans cette ville en 1709 ; témoin aux procès-verbaux du 24 septembre 1703 et du 2 août 1704.

4. Godefroy Michelle, fille du précédent, guérie par le Frère Didace, décédée aux Trois-Rivières en 1710.

5. Picoté Perinne de Bélestre, épouse de Michel Godefroy et mère de la précédente, guérie elle aussi par le Frère Didace, décédée aux Trois-Rivières en 1723.

6. Beaudoin Madeleine, épouse de Séverin Ameau, notaire aux Trois-Rivières, guérie par le Frère Didace, décédée en 1706.

7. Fafard Jean, Sieur de la Framboise, marchand aux Trois-Rivières, guéri par le Frère Didace, décédé en 1714.

8. Lechasseur Jean, conseiller du roi et lieutenant-général, civil et criminel, des Trois-Rivières, décédé en 1713 ; témoin aux procès-verbaux du 24 septembre 1703 et du 2 août 1704.

9. Pauperet Claude, « marchand à Québec et un des directeurs de la compagnie de la Nouvelle-France. » (*Actes du Frère Didace*) Témoin aux Trois-Rivières au procès-verbal du 24 septembre 1703.

10. Le Pelé Catherine, guérie par le Frère Didace.

11. Fréchet Marthe, épouse d'Antoine Bouton, des Trois-Rivières, guérie par le Frère Didace.

L'Oiseau Pierre, fils de Pierre, baptisé aux Trois-Rivières, demeurant à l'Île Dupas en 1703, d'après les *Actes*, guéri par le Frère Didace.

13. Dupuis. Pas autrement désigné. Ce nom se trouve parmi les signatures du procès-verbal du 24 septembre 1703.

14. Godefroy René de Tonnancour, né aux Trois-Rivières, le 12 mai 1699, procureur du roi, puis lieutenant général de la même ville. Il fut aussi syndic des

Récollets aux Trois-Rivières; décédé dans cette ville, le 21 septembre 1738; il est témoin aux procès-verbaux du 24 septembre 1703 et du 2 août 1704.

15. L'Oiseau Claire-Marie, sœur de Pierre L'Oiseau ci-dessus nommé, décédée en 1747 aux Trois-Rivières; témoin au procès-verbal du 24 septembre 1703; elle signe.

16. Grandpré (pas autrement désigné); ce doit être Louis, seul fils survivant de feu Boucher Lambert Sieur de Grandpré, Major des Trois-Rivières; il signe au procès-verbal du 24 septembre 1703.

17. Crisafy (le marquis Antoine de), chevalier de Saint-Louis et gouverneur des Trois-Rivières, mort en cette ville et inhumé dans l'église paroissiale le 6 mai 1709; il est témoin et signe au procès-verbal du 2 août 1704.

18. Duguay Jacques, médecin des Trois-Rivières, décédé en cette ville en 1727; il est témoin et signe au procès-verbal du 2 août 1704.

19. Brûlé Antoine dit Francœur, guéri par le Frère Didace, décédé à l'île Dupas, le 14 mai 1743.

20. Herbé (Herbecq) Nicolas-François, « chirurgien demeurant à Batiscan, » (*Actes du Frère Didace*), mort à Saint-Jean-Deschaillons en 1766; il est fait mention de ce médecin dans le procès-verbal du 2 août 1704,

21. Lefebvre François dit Angers, guéri par le Frère Didace, décédé à la Pointe-aux-Trembles (Portneuf) le 14 novembre 1750.

22. Dessaleune. Pas autrement désigné. Ce nom apparaît parmi les signatures du procès-verbal dressé par les Récollets de Québec, le 20 janvier 1709.

23. Levrard, probablement Louis, qui en 1703 à épousé Catherine Angélique, fille de Romain Becquet, notaire, et qui demeurait à Québec précisément en

1709, date à laquelle sa signature apparaît dans les *Actes*; il signe au même procès-verbal que le précédent.

24. Lajus Jordan, « lieutenant des chirurgiens, » médecin des Récollets de Québec et leur syndic. (*Actes* du Fr. Didace). L'aîné de ses fils, Jean-François, baptisé le 8 août 1698, se fit Récollet. (Registre C Archives de l'archevêché de Québec). Jordan Lajus a été inhumé dans l'église paroissiale de Québec, le 12 mars 1742; il était Béarnais, originaire de Nay.

Dans les *Actes* il est témoin au procès-verbal du 28 mai 1717, dans lequel est relatée la guérison du Frère Louis-Hyacinthe Dumesnil, Récollet; à cette occasion il délivre un certificat dans lequel il attribue cette guérison à un miracle.

25. Coustard Jean, « chirurgien de l'Hôtel-Dieu » de Québec (*Actes* du Frère Didace). Il est témoin au même procès-verbal que le Dr Lajus et comme lui délivre un certificat sur le même sujet.

26. « Mr. Thrés, marchand de la Rochelle, de présent en cette ville »; ce personnage est ainsi nommé au procès-verbal du 28 mai 1717. Dans le certificat du Dr Coustard il est appelé Trait. Ce témoin signe au procès-verbal du 28 mai 1717: "Tréhet l'aîné". Le copiste a lu Saine pour l'aîné, mais il a certainement fait erreur.

Le 26 août 1716 nous voyons à Québec « Jacques Tréhet l'aîné marchand de la Rochelle ». Cf. Plumitif du Conseil Supérieur, vol. : 16 mars 1816 au 14 mai 1717, fol. 122 verso. C'est bien de ce personnage qu'il est question dans les *Actes*. Nous le retrouvons à Québec le 12 avril 1717, un mois et demi par conséquent avant le procès-verbal du 28 mai 1717. Cf. même source, vol. : 16 mars 1716 au 14 mai 1717, fol. 60 verso. Dans le même volume, fol. 126 recto, le 19 avril 1717, on voit encore que Jacques Tréhet est à Québec. Dans le volume suivant : 11 juin 1717 au

6 fév. 1719, fol. 41 verso, le 4 octobre 1717 on trouve encore à Québec le même personnage. Les plunitifs du Conseil Supérieur sont aux archives du Parlement de Québec.

27. Beauvais Marie-Etiennette, épouse du notaire J. B. Pottier, guérie par le Frère Didace, inhumée aux Trois-Rivières, le 14 septembre 1753.

28. Pottier Jean-Baptiste, notaire et greffier de la ville des Trois-Rivières, décédé en cette ville en 1711. (Cf. *Hist. du Notariat*, par J. Ed. Roy, vol. 1^{er}, pp. 191, 192). Il est témoin et signe au procès-verbal du 24 septembre 1703 et du 2 août 1704. On voit aussi dans les *Actes* une lettre écrite par lui au Père Joseph Denis, et dans laquelle il raconte la guérison de sa femme.

29. Pottier Marie-Catherine, fille des précédents, guérie par le Frère Didace ; elle vivait encore le 12 avril 1741.

30. « Monsieur Godefroy de Saint-Paul demeurant au dit lieu » des Trois-Rivières. Ce monsieur, pas autrement désigné, est témoin au procès-verbal du 13 juillet 1717. Il y avait alors aux Trois-Rivières deux personnes de ce nom : Jean-Amador Godefroy de Saint-Paul, décédé aux Trois-Rivières le 10 septembre 1730, et Jean-Baptiste Godefroy de Saint-Paul, fils du précédent, âgé de 41 ans en 1717 et décédé aux Trois-Rivières en 1761.

31. Goubault Pierre dit Poitevin, décédé aux Trois-Rivières en 1737. Il est témoin aux procès-verbaux des 13, 14, 18 et 19 juillet 1717 aux Trois-Rivières.

32. Constantineau Pierre, et aussi Coutansineau, demeurant à la Pointe-aux-Trembles (Portneuf) et décédé dans cette paroisse en 1736. Il est question de lui dans la lettre de M. Basset au Père Joseph Denis.

33. Constantineau Julien, fils du précédent, guéri

par le Frère Didace, décédé en 1735 ; sa guérison est racontée par M. Basset dans sa lettre au Père Joseph Denis.

34. Grégoire Jean-François, médecin demeurant à la Pointe-aux-Trembles (Portneuf) ; il y est décédé en 1737 ; M. Basset parle de lui dans sa lettre.

35. Hardy Pierre, beau-frère de Pierre Constantineau, décédé en 1728 ; M. Basset le cite comme témoin de la guérison qu'il rapporte.

36. Poulin de Courval Jean-Baptiste, procureur du roi aux Trois-Rivières, inhumé dans l'église paroissiale de cette ville le 16 février 1727 ; il est témoin au procès-verbal du 13 juillet 1717.

37. Lemaistre Pierre, sieur Lamorille, décédé aux Trois-Rivières en 1711 ; il paraît dans les *Actes* par la déposition faite par lui, le 17 novembre 1704, devant le Père Joseph Denis et quatre autres Récollets.

38. Chenay Marie-Anne, veuve du précédent, décédée aux Trois-Rivières en 1733. Elle rend témoignage sur la vérité du fait rapporté dans la déposition ci-dessus mentionnée de Pierre Lemaistre. Son témoignage est consigné dans le 2^e procès-verbal du 13 juillet 1717.

39. Leclerc Jean, demeurant aux Trois-Rivières, guéri par le Frère Didace, décédé dans cette ville en décembre 1730.

40. Paillé Charles, (Paillé est une variation de Pailart), charpentier, baptisé à Beauport ; a habité les Trois-Rivières, la Rivière-du-Loup (Louiseville), et a été inhumé à Saint-Ours, le 6 septembre 1758. Il est témoin aux procès-verbaux du 14 et du 19 juillet 1717, aux Trois-Rivières.

41. Deniau Jacques ; il est témoin au procès-verbal du 18 juillet 1717.

42. Aubuchon Marguerite, veuve de Pierre Desro-

siers, guérie par le Frère Didace ; elle paraît bien être la même que celle qui est inhumée aux Trois-Rivières, le 11 septembre 1757, et dont l'acte mortuaire est ainsi rédigé : « avons inhumé la veuve Desrosiers, âgée d'environ 92 ans. »

73. De Tonnancour Charles-Antoine, fils de René Godefroy de Tonnancour, guéri par le Frère Didace, devint prêtre et chanoine du Chapitre de Québec ; décédé le 30 septembre 1757, et inhumé dans la cathédrale.

44. Aneau Marguerite, mère du précédent, fille du notaire Séverin Aneau, décédée aux Trois-Rivières, le 8 août 1749. C'est elle-même qui raconte la guérison de son fils, et le procès-verbal du 19 juillet 1719 contient sa déposition faite sous serment.

45. Barbier Adrienne, épouse d'Etienne Truteau (et Trudeau), mariés à Montréal, le 10 janvier 1667 ; guérie par le Frère Didace.

46. Benoît Joseph, médecin à Montréal, mort en cette ville en 1742.

47. D'Argenteuil, fils de Pierre d'Ailleboust et de Marie-Louise Denis.

48. De la Gesse, fils de Claude de Ramesay et de Marie-Charlotte Denis ; celui-ci et le précédent sont deux neveux du Père Joseph Denis ; ces deux personnages et le docteur Benoît sont nommés dans la lettre de M. Chèze au P. Joseph.

FR. ODORIC-M., o. f. m.

BIBLIOGRAPHIE

des ouvrages concernant la Tempérance : livres, brochures, journaux, revues, feuilles, cartes, etc., imprimés à Québec et à Lévis depuis l'établissement de l'imprimerie [1764] jusqu'à 1910. Par le R. P. Hugolin, o. f. m.

(Suite)

[1910]

219. (S. t.) Bulletin d'adhésion au Congrès de Tempérance de Québec. *S. l. n. d.* (Québec, *Action Sociale*, avril 1910). Feuille vol., blanche au verso, $8\frac{1}{2} \times 5\frac{1}{2}$ pcs. Tirage de 5000.

Extraits des règlements du congrès.—ART. II. MEMBRES. Le congrès comprend trois classes de membres :

1^o *Bienfaiteurs* (cotisation, \$5.00) ; 2^o *Titulaires* (cotisation, \$2.00) ; 3^o *Adhérents* (cotisation, \$0.50).

Les membres bienfaiteurs et titulaires, seuls, peuvent être choisis comme officiers du Congrès et de ses commissions, présenter des travaux, prendre part aux discussions, voter et recevoir gratuitement un exemplaire des comptes rendus du Congrès.

Toute société de tempérance, de secours mutuels, etc., peut se faire inscrire comme membre bienfaiteur ; cette inscription lui donne droit de recevoir un exemplaire des comptes rendus du Congrès, et de se faire représenter par deux délégués. Les membres adhérents ont le droit d'assister aux séances générales du Congrès et aux sessions des commissions.

ART. III. *Carte de membre*—Sur versement des cotisations entre les mains du Trésorier du Congrès, les membres et les délégués des sociétés reçoivent, par les

soins du Comité Organisateur, une carte valant quittance, et qui leur servira de billet d'entrée aux séances.

Ces cartes sont strictement personnelles.

[1910]

220. Premier || congrès de tempérance || du || diocèse de Québec || 31 août—4 septembre 1910 || [Noms des membres du Comité d'honneur] Appel au public || Daté de Québec, le 30 avril 1910, en la fête de Mgr de Laval, signé du président, Mgr Roy, et du secrétaire, M. A. Denault. *S. l.* (Québec, *l'Action Sociale*, mai 1910). 4 pp. (s. p.) in-4.

Adressé, par le secrétaire, avec l'avant-programme et le bulletin d'adhésion, aux personnes susceptibles de s'intéresser au congrès.

[1910]

221. (S. t.) Carte postale imprimée, avisant les membres du Comité organisateur du premier Congrès diocésain de tempérance de Québec des jours et heures de réunion. Adressée par le Secrétaire. *S. l. n. d.* (Québec, *Action Sociale*, 1910).

[1910]

222. Edmond Rousseau || Petit catéchisme || de || tempérance || et de || tuberculose || Avec approbation de Mgr l'Archevêque de Québec et || approuvé par le Comité Catholique du Conseil de || l'Instruction publique à la session du 12 mai 1909 ||

Deuxième édition revue et corrigée || Prix :
Broché, 10 cts. Relié, 15 cts || Québec || la
Cie de Publication " Le Soleil " || 1910 ||
VII×58 pp. in-12 large.

Edition revue et remaniée par le Père Hugolin, o.f.m.

[1910]

223. No. 400. || Règlement || Concernant la
fermeture à sept heures du soir, le samedi
|| de toutes les buvettes, dans les établis-
sements où l'on vend || des liqueurs eni-
vrantes. || *S.l.* (Québec, 1910). || 4 pp. in-8,
la dernière blanche.

Rédition du règlement No 400 du Conseil de Ville
de Québec, adopté en 1906. Les nombreuses deman-
des d'exemplaires de ce règlement épuisèrent la pre-
mière édition. C'est un fait exceptionnel.

[1910]

224. (S. t.) Carte de membre du Congrès de
tempérance de Québec. *S. l. n. d.* (Québec,
Action Sociale, 1910). Carte 4½ × 2¾ pcs.

Trois variétés : carte de membre honoraire, de mem-
bre titulaire et d'adhérent.

[1910]

225. Premier || congrès de tempérance || du ||
diocèse de Québec || [Noms des officiers *ad*
honorem] || Programme des séances et des
fêtes. || *S. l. n. d.* (Québec, *Action Sociale*,
juillet 1910). 4 pp. (s. p.) in-4.

[1910]

226. (S. t.) Lettre de Mgr Bégin à MM. les curés du diocèse, en date du 20 juillet 1910, les priant d'apporter avec eux, à la retraite ecclésiastique, les adhésions et souscriptions de leurs sociétés paroissiales au Congrès de tempérance. *S. l.* (Québec, *Action Sociale*, 1910). Feuille vol. in-4, blanche au verso.

[1910]

227. Sobre || et riche || par le juge || Lemieux || Québec : || *l'Action Sociale Limitée* || (juillet) 1910 || 70 pp. pt in-8.

Préface : " J'offre ce livre au public, sans prétention littéraire. Il contient le résumé de nombreuses conférences que nous avons faites dans la Province sur la question de la tempérance, en compagnie de quelques-uns des plus zélés promoteurs du mouvement anti-alcoolique, tels que Monseigneur Roy, Sir Frs Langelier et l'Honorable Thos Chapais..... "

La brochure, précédée d'une lettre de Mgr Roy à l'auteur, est ornée des portraits de NN. SS. Bégin, Bruchési, Roy, des Honorables juges Frs Langelier, Eug. Lafontaine, et de l'Hon. Thos Chapais.

[1910]

228. Premier || Congrès de tempérance || du || diocèse de Québec || 31 août—4 septembre 1910 || [Noms des officiers *ad honorem*] Programme des séances et des fêtes || *S. l.*

n. d. (Québec, l'*Action Sociale*, août 1910).
4pp. in-4.

Programme définitif.

[1910]

229. Premier congrès de tempérance || du ||
diocèse de Québec || 31 août—4 septembre
1910 || Instructions aux congressistes.—
—Facilités du voyage || [*Ad calcem* :] Com-
muni qué || du Secrétariat du Congrès ||
S. l. n. d. (Québec, *Action Sociale*, août
1910). Feuille vol. in-8.

[1910]

230. Premier || Congrès de tempérance || du ||
diocèse de Québec || 31 août—4 septembre
1910 || Règlement du congrès ||. *S. l. n. d.*
(Québec, *Action Sociale*, août 1910).
Feuille vol. in-8.

[1910]

231. Premier || Congrès de tempérance || du ||
diocèse de Québec || 31 août—4 septembre
1910 || Programme d'étude des sections ||
S. l. n. d. Québec, (*Action Sociale*, août
1910.) 4 pp., in-8.

[1908]

232. Horaire et règlements du Congrès de
tempérance de Québec. *S. l. n. d.* Québec,
Action Sociale, août 1910). 4 pp. in-8.

[1910]

233. R. P. Hugolin, o. f. m. || Catalogue || de || l'exposition anti-alcoolique || du || premier || congrès de tempérance || du diocèse de Québec || tenu à Québec || du 31 août au 4 septembre 1910. || Québec || Imp. *L'Action Sociale*, Limitée, || 103, rue Ste-Anne, 103 || 1910 || .VII × 99 pp. grd in-8.

L'exposition comprenait plus de 1100 exhibits distribués en dix sections:

- 1^o Publications de Québec et de Lévis.
- 2^o Publications de la Province de Québec.
- 3^o Mandements et lettres de l'Episcopat de la Province de Québec sur la tempérance.
- 4^o Législation canadienne de tempérance.
- 5^o Publications de la Province d'Ontario.
- 6^o Publications des Etats-Unis.
- 7^o Publications de la France.
- 8^o Publications de la Belgique, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Ecosse, de la Suède.
- 9^o Journaux et revues de tempérance.
- 10^o Médailles et insignes de tempérance. Varia.

[1910]

234. Aux amis de la tempérance || [Pancarte pour annoncer les ouvrages antialcooliques en vente au comptoir de l'exposition du congrès de tempérance de Québec]. *S.l.n.d.* (Québec, *Chronicle*, 1910.) Carte mesurant 12½ × 16½ pcs.

[1910]

235. (S. t.) Carte de convive pour le dîner

du Congrès de tempérance de Québec, le samedi, 3 septembre 1910. *S. l. n. d.* (Québec, *Action Sociale*, août 1910) 4"4 × 5"5 pcs.

[1910]

236. (S. t.) Menu et santés du dîner officiel du Congrès de tempérance diocésain de Québec, au Séminaire, le samedi, 3 septembre 1910. En manchettes, textes alcooliques appropriés. Imprimé en rouge et bleu sur joli papier teinté, plié en triple folio. Imp. l'*Action Sociale*, Québec.

Plus de deux cents convives prirent part à ce dîner, où ne figurèrent que des boissons dites hygiéniques. De nombreux discours y furent prononcés jusque après minuit, ce qui fit le sujet d'un mot charmant de Mgr Touchet, dans son discours du lendemain, à la Basilique de Québec.

[1910]

237. Insigne des membres du Congrès de tempérance diocésain de Québec. Croix noire bordée de blanc épinglée sur ruban, rouge pour les congressistes, vert pâle pour les organisateurs, avec l'inscription imprimée : Congrès || de || Tempérance || Québec || 1910 ||.

[1910]

238. BULLETIN PAROISSIAL || DE || SAINT || MALO || [Gravure : Notre Seigneur au sein

d'une gloire d'anges.] Québec || Imprimerie de l'Action Sociale Ltée || 103, rue Sainte Anne. || Bulletin mensuel fondé à Saint-Malo en 1910. Premier numéro paru en septembre. Se continue. Nombre de pages variable. In-8. Abonnement : 25 centins.

La matière du *Bulletin* est formée du courrier de St-Malo, que publie l'*Action Sociale*. Le Bulletin a un caractère antialcoolique prononcé.

[1910]

239. Galerie historique || IV || Mgr de Forbin-Janson || Evêque de Nancy et de Toul || Primat de Lorraine || sa vie—son œuvre || en Canada || par || N.-E. Dionne, LL. D., M. S. R. C. || Professeur d'archéologie canadienne à l'Université Laval || Bibliothécaire de la Législature provinciale || nouvelle édition || Québec || Typ. Laflamme & Proulx || 1910 || 211 pp. in 12.

[1911]

240. Aux électeurs du quartier Notre-Dame [à Lévis] || *S. l. n. d.* (Lévis, janvier 1911). Feuille vol. pt in-fol.

C'est un appel à voter pour MM. Blouin, Dumontier et Turcotte, aux élections municipales de Lévis, le 1er février 1911. La conduite et les principes des candidats aux sièges nos 1, 2, 3 et 4, particulièrement en ce qui concerne la tempérance et la question des licences

à Lévis, sont passés au crible. Pour avoir chance d'être élu échevin à Lévis, il faut être pour la tempérance. L'opinion publique le veut ainsi, et l'honneur en revient aux dévoués citoyens qui depuis quelques années ont formé cette opinion.

[1911]

241. Premier || congrès de tempérance || du || diocèse de Québec || vœux du congrès || Adoptés à l'unanimité, en séance générale, le vendredi, 2 septembre 1910, || Approuvés et appuyés par la Ligue antialcoolique de Montréal, || en assemblée plénière solennelle, le 20 novembre 1910, || et par la Ligue Antialcoolique de Québec, en || comité général, le 5 décembre 1910. || Extrait du compte rendu officiel || Québec || Imp. L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE, || 103, rue Sainte-Anne, 103 || Janvier 1911 ||. 16 pp. grd in-8.

[1911]

242. Statuts et règlements || de la société de tempérance || de la || croix noire || diocèse de Québec || [Vignette : une croix] || Québec || Imprimerie de L'ACTION SOCIALE LTÉE || 103, rue Sainte-Anne, 103 || 1911 ||. VI + 42 pp. in-18 oblong.

Publié, en février 1911, par le Comité permanent du Congrès de tempérance de Québec. Ces statuts et règlements, uniformes pour tout le diocèse, font suite aux vœux émis au congrès par le R. P. Ladislas, o. f. m. et votés par le congrès.

“ LE CONGRÈS ÉMET LE VŒU :

“ I. Conformément aux ordonnances de Monseigneur l'Archevêque de Québec, qu'une société de tempérance soit établie dans chaque paroisse du diocèse, avec unité de règlement pour toutes ;

“ II. Que toutes les dispositions du règlement soient strictement observées dans chacune des sociétés ; spécialement que les réunions prescrites soient tenues ; et, de plus, que par des retraites, triduums, conférences, etc., on complète l'éducation antialcoolique des sociétaires ;

“ III. Que l'on fasse bénéficier les sociétés de tempérance du mode de contrôle de l'Association des Messes du Grand Vicaire Mailloux et des avantages spirituels qui y sont attachés. ”

[1911]

243. Liste des municipalités || de la || province de Québec || Indiquant par districts et comtés, pour l'année fiscale 1910-11 : ||
1° Les municipalités dans lesquelles un règlement de prohibition est en vigueur ; ||
2° Les municipalités dans lesquelles un règlement limitatif est en vigueur ; || 3° Les municipalités dans lesquelles il n'existe aucun règlement, mais dans les || limites desquelles aucune licence n'a été émise pour la vente des liqueurs || enivrantes ; 4° Les municipalités dans lesquelles il a été émis des licences pour la vente des || liqueurs enivrantes. || Québec, 2 janvier 1911 ||. Brochure bilingue ; elle porte à la partie supérieure de la page-titre le même intitulé

en anglais. Publié par le Bureau du Trésor de la Province de Québec, division du Revenu. 47 pp. in-8 royal.

Le tableau suivant par nous dressé résume, par comté, ces statistiques.

Comtés	Municipalités dans lesquelles un règlement de prohibition est en vigueur	Municipalités dans lesquelles un règlement limitatif est en vigueur	Municipalités sans règlement, mais sans licence	Municipalités avec licences
Argenteuil.....	0	0	0	11
Arthabaska.....	21	1	0	3
Bagot.....	4	1	5	6
Beauce.....	21	0	14	4
Beauharnois....	0	2	0	11
Bellechasse.....	3	0	2	0
Berthier.....	2	1	7	7
Bonaventure....	14	0	1	2
Brome.....	3	1	1	9
Chambly.....	1	1	2	6
Champlain.....	11	2	12	2
Charlevoix.....	6	1	7	2
Chateauguay...	1	1	0	4
Chicoutimi.....	4	1	11	1
Compton.....	18	3	0	4
Deux-Montagne	0	0	0	10
Dorchester.....	7	0	9	0
Drummond.....	8	4	2	5
Gaspé.....	16	1	4	1
Hochelaga.....	1	1	3	9
Huntingdon....	6	0	0	1
Iberville.....	1	2	0	8
Iles de la Madeleine.....	4	0	1	0
Jacques Cartier.	3	1	9	8
Joliette.....	3	0	6	5
Kamouraska...	12	0	5	0
Lac St-Jean.....	13	1	15	0
Laprairie.....	1	0	1	4
L'Assomption...	0	0	5	8
Laval.....	0	1	2	6
Lévis.....	4	2	8	4
L'Islet.....	6	0	4	0
Lotbinière.....	9	1	6	0

Comtés	Municipali- tés dans les- quelles un ré- glement de prohibition est en vigeur	Municipali- tés dans les quelles un ré- glement limi- tatif est en vigueur	Municipali- tés sans règlement, mais sans licence	Municipali- tés avec licences
Maskinongé. . .	2	0	7	1
Matane.....	11	0	13	0
Mégantic.	18	2	3	0
Missisquoi.....	4	1	5	8
Montcaim.....	0	0	9	3
Montmagny.....	2	0	7	0
Montmorency...	0	0	12	1
Napierville.....	0	0	1	5
Nicolet.....	11	2	11	2
Ottawa Labelle.	10	7	14	41
Pontiac.....	2	0	9	18
Portneuf.....	4	0	19	0
Québec.....	6	0	8	3
Richelieu.....	6	0	6	4
Richmond.....	4	0	1	4
Rimouski.....	4	0	13	0
Rouville.....	0	0	6	7
Saguenay.....	8	0	0	1
St Hyacinthe. .	1	2	2	9
St-Jean.....	0	1	6	2
St-Maurice.....	2	2	4	2
Shelford.....	3	5	4	8
Sherbrooke.....	4	1	0	1
Soulanges.....	0	1	0	8
Stanstead.....	5	0	0	7
Témiscouata..	6	0	16	1
Terrebonne.....	2	2	0	14
Trois-Rivières..	0	0	1	1
Vaudreuil.....	0	0	2	11
Verchères.....	1	1	6	5
Wolfe.....	10	0	1	4
Yamaska.....	0	0	5	4
Nombre de Municipalités	329	56	337	325

Montréal et Québec ne sont pas compris dans ce tableau. En résumé, en dehors de ces deux villes, 325 municipalités seulement avaient encore des licences au mois de janvier et 605 n'en avaient pas, un grand nombre pour s'en être débarrassées.

[1911]

- 244.** L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE || Revue illustrée de l'École et de la Famille || C.-J. Magnan Propriétaire et Rédacteur-en-chef ||. Publiée à Québec depuis sa fondation. Parvenue à sa 32e année en 1911. Grand in-8. Mensuel. Ne paraît pas pendant les mois de juillet et d'août.

Il convient d'inscrire cette revue à notre catalogue et d'applaudir à ses constants efforts pour tenir devant le personnel enseignant de la Province le sujet de l'antialcoolisme. Les conférences pédagogiques sur la tempérance, les rapports, les documents officiels ayant trait à cette matière ont toujours trouvé place dans l'*Enseignement Primaire*. En outre, son directeur, M. Magnan, a de temps à autre pris sur lui d'appeler l'attention des instituteurs et des institutrices sur l'enseignement antialcoolique. Enfin et surtout, depuis huit ans, sous la rubrique d'"Enseignement spécial", cette revue contient, dans toutes et chacune de ses livraisons, des dictées, des phrases à analyser, des sujets de rédaction, et en plus depuis cinq ans des problèmes ayant trait à l'alcoolisme.—On ne peut en dire autant de l'*Educational Record*, revue protestante qui correspond à notre *Enseignement Primaire*.

- 245.** Circulaire [de Mgr Bégin] au clergé ||. Québec, 10 mai 1911. No 69 de la 3e série des Mandements des évêques de Québec. Pag. de 379 à 392, in-8.

II. Règlement de la Société de Tempérance. Mgr l'archevêque ordonne la mise en vigueur des nouveaux *Statuts et Règlements* [V. No 242] de la Société de tempérance diocésaine, et attire l'attention de MM. les curés sur certaines dispositions de ces *Statuts*.

[1911]

246. Premier || congrès de tempérance || du || diocèse de Québec || 1910 || Compte rendu || Québec || Secrétariat des Œuvres de l'Action Sociale Catholique || 101, rue Sainte-Anne, 101 || 1911 || (Juillet) || 798 pp. grd in-8.

Ouvrage le plus considérable qui ait encore paru au Canada concernant la tempérance. Mine précieuse pour tous ceux qui s'occupent d'antialcoolisme au pays.

[1911]

247. La propagande || antialcoolique || par la publicité intensive : le journal, le livre, la || brochure, l'annonce, l'affiche, etc. || La lutte antialcoolique au sein des || sociétés mutuelles et autres || Mémoires || présentés au premier congrès de tempérance du diocèse de || Québec, 1910 || par || Hormisdas Magnan || Publiciste || Québec || Imprimerie de *L'Action Sociale, Limitée*, || 103, rue Sainte-Anne, 103 || 1911 ||. 15 pp. grd in-8.

Extrait du Compte Rendu du Congrès de tempérance. Tirage de 100 exemplaires.

[1911]

248. La tempérance || et les || destinées du Canada || discours || prononcé à Québec le 4 septembre 1910 au congrès diocésain || de la tempérance || par || L'honorable juge Routhier || Québec || Imprimerie de *L'Action Sociale, Limitée*, || 103, rue Sainte-Anne 103 || 1911 ||. 14 pp. grd in-8.

Extrait du Compte Rendu du Congrès.

1911]

249. Pour vous Mesdames || La lutte || anti-alcoolique || simples articles || par || le père Constant Doyon, o. p. || [Epigraphe:] Conserver et connaître : c'est en cela que consiste le bonheur de la vie privée". Platon. || Québec || Imp. *L'Action Sociale, Limitée* || 103, rue Ste-Anne || (juillet) 1911. || 197 pp. in-18 oblong.

Tirage à part d'articles publiés dans *l'Action Sociale*, par "un missionnaire de la tempérance." Ouvrage fortement documenté.

R. P. HUGOLIN, o. f. m.

(A suivre)
